

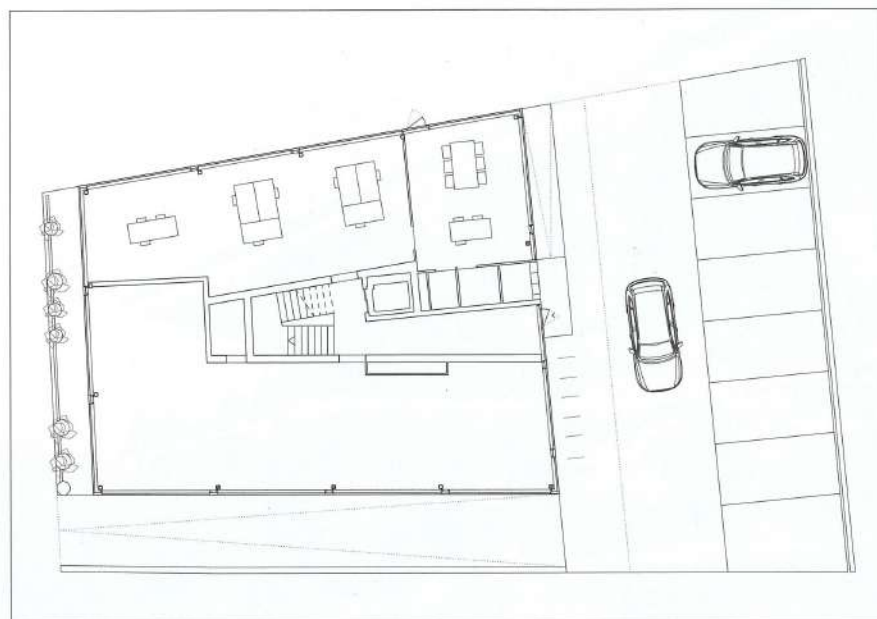
BUREAUX | JARDIN DE JEAN-LUC, SION

## Contraste architectural

En pleine mutation, la zone industrielle de Sion se modernise à grande échelle. Réinstallé aux abords du futur campus de l'EPFL, le bureau savioz fabrizzi architectes donne le ton au sein de son nouvel ouvrage.

TEXTE: THOMAS PFEFFERLÉ  
PHOTOGRAPHIES: THOMAS JANTSCHER

**E**n pleine zone industrielle sédunoise, le Jardin de Jean-Luc détonne. Achevée en février, la construction contribue à donner un nouvel élan à cette région de la capitale valaisanne. Avec ses façades en verre qui semblent soutenir à elles seules les larges dalles horizontales des trois étages, le bâtiment s'inscrit dans la nouvelle politique du développement urbain de la zone industrielle. Si l'ouvrage paraît presque trop moderne à côté des entrepôts de ferraille situés en face, il s'implante parfaitement dans le futur contexte du lieu. Baptisé Ronquoz 21, le projet urbanistique comprend entre autres le futur campus valaisan de l'EPFL – en construction –, de nouveaux bureaux et logements ainsi que des axes de transports publics



De haut en bas, plan du rez-de-chaussée; plan du deuxième étage et coupe verticale. Le sous-sol est creusé à 1,5 m sous la nappe phréatique.

supplémentaires pour rejoindre le centre-ville, notamment en sous-souterrain. Conçu par savioz fabrizzi architectes, l'ouvrage s'inscrit en outre dans un riche contexte naturel. Car avant d'accueillir les nouveaux bureaux de l'entreprise, le site comprenait un vaste verger. Malgré la récente construction, l'ancien jardin persiste encore partiellement, notamment à travers les imposants pruniers plantés sur les terrasses en porte-à-faux de la façade est.

**Fondations immergées**

Autre spécificité naturelle du site: sa nappe phréatique, dans laquelle l'ouvrage est bâti. S'enfonçant à 1,50 m sous le niveau de l'eau, les fondations ont nécessité un soin particulier durant leur construction.

«Dans un premier temps, il a fallu construire une cuve blanche pour le radier, explique Laurent Savioz, cofondateur du bureau d'architecture. Une solution qui consiste à utiliser du béton étanche pour éviter que l'eau ne s'infilte dans les fissures. En même temps, nous avons mis en place un système de pompage pour construire les fondations au sec. Nous avons ensuite avancé de cette manière jusqu'à la construction du premier étage, avant de remettre l'eau progressivement. En étant suffisamment importante, la masse de cette première partie a permis d'éviter que l'eau ne s'infilte sous les fondations et que l'ouvrage ne se mette à flotter comme un bateau.» Si l'eau de la nappe phréatique représentait un élément complexe lors de la construction du bâtiment, elle constitue aussi un atout énergétique en permettant de chauffer et refroidir les locaux grâce à l'installation d'une pompe à chaleur.

**Espaces malléables**

En démarrant la construction du bâtiment, le bureau savioz fabrizzi archi-

L'ouvrage est constitué de larges plateaux bâtis autour d'un noyau central. Ci-contre, la cage d'escalier.

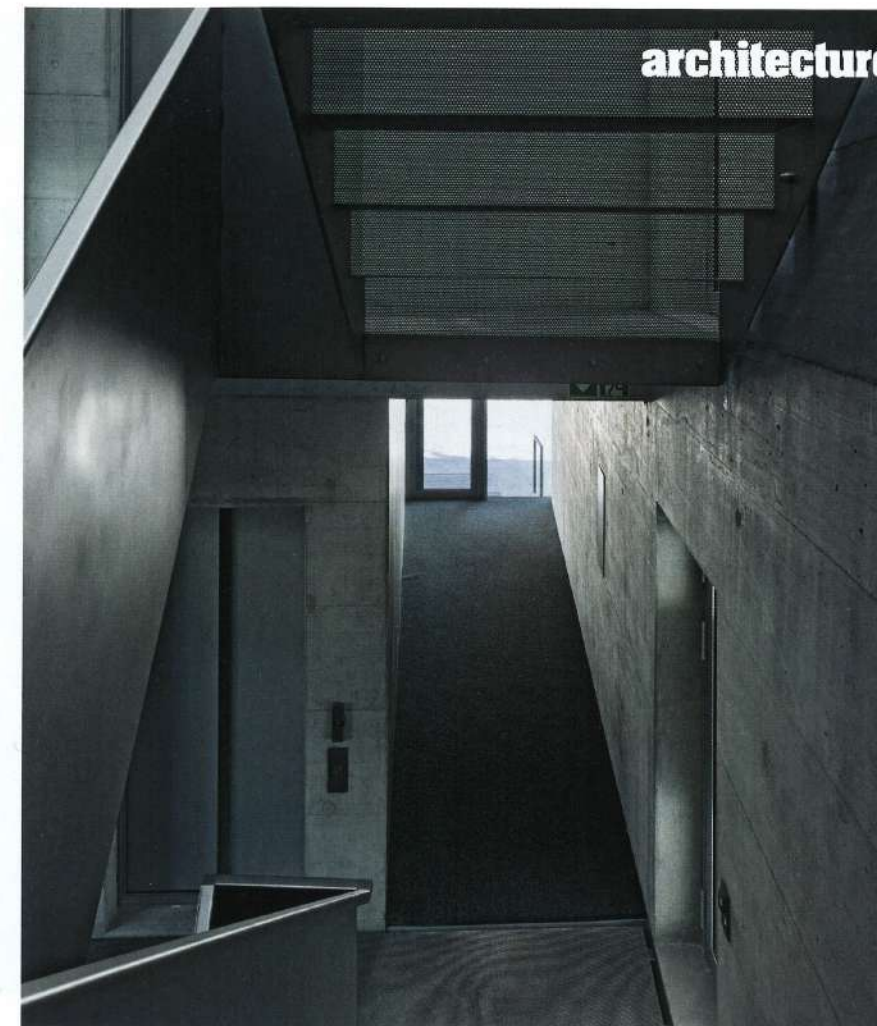
tectes ne savait pas encore précisément qui seraient les futurs occupants. D'où l'idée d'un ouvrage comprenant de larges plateaux bâtis autour d'un noyau central. Une configuration qui permet de moduler les espaces intérieurs en fonction des entreprises qui s'y installent et de leurs besoins.

Autour de ce noyau central en béton, qui comprend la cage d'ascenseur, les escaliers et les WC des différents étages, les espaces intérieurs sont entièrement ouverts. Aux extrémités des dalles coulées sur place, des poteaux métalliques discrets complètent et renforcent la structure. Pour éviter de devoir les munir d'une large isolation qui nuirait à cette sensation d'ouverture, ces poteaux sont recouverts d'une peinture intumescente. En cas d'incendie, cette couche protectrice est faite pour gonfler de 8 cm, permettant ainsi de protéger la structure métallique de l'ouvrage.

**Ouverture maximale**

Grâce aux façades en verre qui enveloppent le bâtiment, les occupants bénéficient d'une ouverture sur l'extérieur du sol au plafond, à chaque niveau. Et pour éviter la surchauffe des espaces intérieurs en raison de l'importante exposition à la lumière naturelle, le triple vitrage de certaines façades comprend un film thermique. Pour profiter de la luminosité, le noyau central a été recouvert d'une verrière et est muni d'escaliers en métal perforé, pour laisser passer la lumière sur toute la verticalité.

Des cloisons en acier perforé délimitent par ailleurs les différents espaces intérieurs. Seul un mur porteur de quelques mètres de large traverse le bâtiment dans toute sa hauteur. «Situé à une certaine distance du noyau central, ce mur permet de reprendre les efforts horizontaux pour répondre aux normes parasismiques en vigueur dans le Valais», précise Laurent Savioz.





**Jardins en porte-à-faux**

Remarquables au premier coup d'œil lorsque que l'on approche du bâtiment, les terrasses de chaque étage semblent être le prolongement direct des dalles. En réalité, ces porte-à-faux de 3,50 m – sur lesquels les arbres fruitiers sont plantés pour rappeler le jardin qui occupait le site auparavant – ont été ajoutés à l'ouvrage depuis l'extérieur de l'isolation qui recouvre les dalles. «Des armatures en inox traversent en fait les

consoles isolantes collées à la dalle, détaille l'architecte. Pour éviter les ponts thermiques, la dalle est donc coupée entre l'intérieur et les porte-à-faux qui s'étendent au-delà de la façade. Mais d'un point de vue esthétique, la construction donne vraiment l'impression d'avoir des dalles prolongées sur toute l'horizontalité de l'ensemble.»

Sur ces terrasses, la végétation est disposée dans des bacs en Eternit fabriqués sur mesure et dessinés par le bureau

A chaque niveau, les espaces de travail s'organisent autour du noyau central. Un vitrage sur tout le pourtour offre un apport de lumière maximal et donne sur les «terrasses» avec les jardins en pots.

savioz fabrizzi architectes. Un souci du détail qui permet à l'ouvrage de contraster en douceur avec le contexte industriel du site. ■



**LES INTERVENANTS**

**LES MAÎTRES D'OUVRAGE**

savioz fabrizzi architectes Sàrl, Sion;  
Delta Cash SA, Sion;  
Centre séduinois de gastroentérologie SA, Sion

**LES ARCHITECTES**

savioz fabrizzi architectes Sàrl, Sion

**LES MANDATAIRES**

**Etudes géotechniques**  
De Cèrenville Géotechnique SA, Ecublens  
**Ingénieur civil**  
Alpatec SA, Martigny  
**Ingénieur CVS**  
Technoservice Engineering SA, Martigny  
**Ingénieur acoustique**  
BS Lucane Sàrl, Saxon  
**Architecte paysagiste**  
Pass-age, Sion  
**Hydrogéologue**  
Géoval SA, Sion  
**Géologue**  
Tissières SA, Martigny

**LES ENTREPRISES**

**Enceinte de fouille**  
Prader Losinger SA, Sion  
**Captages nappe**  
Polyforages SA, Vétroz  
**Jardinage**  
Arbora Paysagistes, Sion  
**Cuve blanche**  
Vistona SA, Morat  
**Béton armé, maçonnerie**  
Uberti Frères et Cie SA, Martigny  
**Fenêtres en métal**  
Bitz et Savoye SA, Sion  
**Stores**  
Fabrique de stores Michel SA, Sion  
**Installation électrique**  
Electroalpes Sàrl, Sion  
**Lustrerie**  
City Techniques, Sion  
**Chauffage/ventilation**  
GD Climat SA, Sion  
**Sanitaire**  
Mathieu-Caloz SA, Sion

**Ascenseur**  
Kone (Suisse) SA, Sion  
**Plâtrerie**  
Blanc & Duc SA, Sion  
**Portes intérieures**  
Luyet Constructions Métalliques SA, Sion  
**Serrurerie courante**  
Option Métal Sàrl, Sion  
**Menuiserie**  
DM Bois SA, Saint-Maurice  
**Chapes**  
Weiss+Appetito SA, Ecublens  
**Revêtements de sol**  
Yvon Mabilard & Fils SA, Sion